

JOURNEES DES BIBLIOTHECAIRES DU SUD-EST LES 6 ET 7 JUIN 1964 A CARPENTRAS

LES journées ont groupé des bibliothécaires d'Aix-en-Provence, Avignon, Carpentras, Grenoble, Le Puy, Lyon, Marseille, Montpellier, Nice, Saint-Etienne et Villeurbanne.

Etait invité M. Guillien, professeur à la Faculté de droit de Lyon.

Le samedi 6 juin commence par un exposé de M. Dubled sur l'histoire de l'Inguimbertaine. Il fait ensuite à ses collègues les honneurs de la Bibliothèque et des Musées dont il a la direction et leur montre les principaux monuments de la Ville.

Puis dans une première séance de travail de 18 à 20 heures, M. Rocher ayant assisté aux récentes journées tenues à Tours, lit la réponse qu'il a rédigée en commun avec M. Vaillant au questionnaire de l'A.B.F. et demande l'avis de l'assemblée pour décider si le groupement doit rester une amicale ou devenir une section de l'A.B.F. Le premier point de vue a rallié la majorité des suffrages.

M. Rocher fait ensuite une communication sur l'application des divisions par secteur aux bibliothèques universitaires.

M. Pitangue, à propos de la communication de M. Rocher, expose le fonctionnement des sections de bibliothèques dans chaque département des facultés de l'Université de Montpellier, les difficultés générales d'application de la C.D.U. et du recrutement des bibliothécaires scientifiques.

Mlle Robert fait remarquer qu'aucune classification n'est longtemps valable en sciences. Elle indique d'autre part qu'à l'I.N.S.A. de Lyon, il y a une bibliothèque spécialisée par section, les achats étant décidés par les professeurs de chaque section avec le contrôle toutefois de la bibliothécaire de l'I.N.S.A. pour éviter les doubles emplois.

M. Rocher signale qu'il existe pour les achats à la bibliothèque universitaire de Lyon une précommission par faculté.

Le lendemain dimanche 7 juin commence par une séance de travail de 9 à 11 heures.

M. Vaillant pose le problème de la difficulté du recrutement du personnel scientifique et technique des bibliothèques municipales depuis le reclassement indiciaire du personnel communal en date du 14 mars 1964. Ce problème se pose à la fois pour les bibliothécaires de seconde catégorie (indices nets 250-410) qui n'ont pas obtenu la nouvelle échelle indiciaire des chefs de bureau (indices nets 275-460) et pour les sous-bibliothécaires qui ne peuvent, comme les rédacteurs communaux et les sous-bibliothécaires d'état, passer chefs de section (indices nets 250-390 pour les rédacteurs et 315-390 pour les sous-bibliothécaires). Ce problème est aggravé par les horaires plus chargés que

dans l'Etat et par les délais deux fois plus longs pour passer d'employé de bibliothèque à sous-bibliothécaire (10 au lieu de 5 ans). Pour remédier à cette situation, M. Vaillant pense qu'il devrait y avoir une action concertée des bibliothécaires et sous-bibliothécaires municipaux pour obtenir par leurs syndicats de bénéficier des mêmes avantages que dans le cadre d'Etat.

Mme Guillien estime qu'il faudrait non seulement améliorer la situation du personnel mais étudier l'élaboration d'un statut des bibliothèques municipales, statut qui n'existe pas encore.

Mlle Simon pose à propos du recrutement la question de la formation et fait valoir la difficulté de préparer des stagiaires au C.A.F.B. avec les faibles moyens en personnel dont disposent beaucoup de bibliothèques municipales, M. Rocher pense que cette préparation doit se faire, comme elle se fait à Lyon, à l'échelon régional dans les villes où existent plusieurs bibliothèques importantes. Il pense d'autre part qu'il serait utile, en vue de cette préparation, de demander à l'Ecole des bibliothécaires des renseignements sur la façon dont les copies sont corrigées à Paris.

M. Vaillant pose ensuite le problème de la fréquentation des bibliothèques municipales. En envisageant la situation telle qu'elle existe à Grenoble, il constate qu'il atteint surtout d'une part les étudiants et les chercheurs dans un but utilitaire, d'autre part des emprunteurs de toutes origines, enfin pour une part importante, des personnes sans profession, qui empruntent des romans. Le lecteur qui, de façon désintéressée, essaie de parfaire sa culture, représente une fraction réduite de cet ensemble et par surcroît n'appartient pas aux jeunes générations. Sans analyser les causes diverses de cet état de chose (absence de bonnes bibliothèques scolaires où l'on développe le goût de la documentation, déficience en France par rapport à l'étranger du livre de vulgarisation scientifique et technique, etc...), il pense que, pour remédier à cet état de choses, il faut accomplir une décentralisation très poussée avec des annexes de prêt, même réduites, dans des centres sociaux ou sur des rues passantes avec un renouvellement constant de stock des livres classés pour serrer de près l'actualité, enfin et surtout avec un personnel nombreux et compétent susceptible de conseiller et documenter le lecteur en faisant venir au besoin des livres d'autres bibliothèques. Une tentative de ce genre a été faite récemment à Grenoble par une annexe de prêt et a donné des résultats beaucoup plus encourageants que ceux obtenus par le bibliobus et les autres bibliothèques de la ville.

D'autres solutions, pour remédier à un tel état de choses sont proposées par Mme Estève, qui insiste sur le rôle des bibliothèques d'enfants, par Mme Guillien, qui suggère la création de grandes salles avec usuels pour adolescents, par M. Pitangue qui serait partisan d'une réorganisation des bibliothèques scolaires, par M. Lecutiez qui pense qu'une publicité pour la bibliothèque doit être faite auprès des clubs de jeunes, tel le club Léo Lagrange formé de salariés de l'industrie qui a été ainsi attiré à la bibliothèque de Vienne.

M. le Professeur Guillien fait part ensuite de sa grande expérience dans l'organisation de lieux d'accueils par les étudiants de la faculté de droit de Lyon et dans leur initiative à l'utilisation des périodiques et des catalogues.

A l'issue de la réunion, il est décidé, conformément au vœu de Mlle Beau, qu'en vue du programme de la réunion de 1965, des rapports seront rédigés plusieurs mois à l'avance d'une part sur la formation des bibliothécaires, d'autre part sur un projet de statut des bibliothèques municipales à l'aide de questionnaire qui seront diffusés par MM. Vaillant et Rocher.

Après la séance de travail est inaugurée sous la présidence de M. le Maire et en présence de M. le Sous-Préfet de Carpentras une très belle exposition de reliures anciennes de la bibliothèque Inguimbertaine organisée par M. Dubled. Après un déjeuner amical en commun dans un des restaurants de la ville a lieu une excursion dans les alentours avec visite des monuments de Pernès de Saint-Didier, de Venasque et du Caromb.